

D es mammifères en ville : les chauves-souris

Guy-Luc CHOQUENE

Alors que les cavités qui constituent leur gîte dans le milieu naturel ont tendance à disparaître, les constructions humaines en ville peuvent constituer un abri providentiel pour de nombreuses espèces de chauves-souris.



R.P. Bolan

La pipistrelle commune peut fréquenter tous les types de constructions urbaines.

Quand on fait référence à des mammifères vivant en ville, on pense immédiatement aux espèces commensales de l'homme que sont les souris et les rats. Pourtant plusieurs autres espèces de mammifères sont présentes plus ou moins régulièrement dans ce milieu qui semble à priori hostile. Si les périphéries des zones urbaines sont bien utilisées, la diversité et les effectifs décroissent quand on pénètre dans le centre de la ville et parmi tous les mammifères non-

commensaux ce sont les chauves-souris qui se sont les mieux adaptées.

Une adaptation particulière

Le milieu créé par l'habitation humaine et ses annexes peut fournir le gîte et le couvert à de nombreuses espèces. Les chauves-souris font partie de ces animaux qui y reviennent régulièrement.

Dans les régions dépourvues de grottes et de cavernes naturelles, les constructions humaines servent d'abris à plusieurs espèces de chauves-souris. Les caves, grâce à leur hygrométrie élevée et leur relative tranquillité, sont utilisées comme gîtes intermédiaires voire comme sites d'hivernage. Les canalisations souterraines, les murs fissurés peuvent l'être également. A l'inverse, ce sont les greniers qui abritent, en période estivale, les colonies de mise-bas.

Certaines espèces de petite taille réussissent à se glisser dans les interstices du toit, derrière les volets ou dans les anfractuosités des murs. Ces chauves-souris, et notamment les pipistrelles, peuvent occuper plusieurs sites différents dans un même bâtiment et en changer en fonction de la météorologie. Elles peuvent toutefois rester fidèles à leurs gîtes préférés pendant de nombreuses années. L'occupation humaine dans les maisons ne semble pas troubler ces animaux. Ces derniers ne causent aucune nuisance notable ; au contraire, les chauves-souris nous débarrassent, autour des habitations, des moustiques et autres insectes indésirables.

Dans les villes, elles occupent principalement les bâtiments. Ceux-ci leur offrent diverses possibilités de gîtes, pourvu qu'ils soient tranquilles. Elles peuvent également s'installer dans de vieux arbres creux ou fendus.

Les chauves-souris en milieu urbain

Les chauves-souris fréquentent depuis longtemps les milieux urbanisés. Toutefois peu d'études ont été réalisées dans ce domaine en France.

De grandes villes d'Europe centrale comme Berlin, Poznan, Prague ou Brno sont connues pour accueillir ces mammifères volants. En France, la ville de Paris abrite un minimum de six espèces. M.-C. Saint-Girons rappelait, dans un de ses livres, que la première pipistrelle de Nathusius française a été découverte en 1956 au Jardin des Plantes de Paris. La noctule commune, espèce surtout arboricole, utilise comme gîtes des parois d'immeubles à Vesoul, Limoges, Besançon ou Lons le Saunier. Le molosse de Cestoni, chauve-souris méridionale, est également noté dans les parois de H.L.M. à Nice.

Au niveau régional, des données anciennes nous signalent que le château des Ducs de Bretagne de Nantes et la Cathédrale de Quimper abritaient des grands rhinolophes et des grands murins.

Partant de ces informations, les cinq plus grandes villes d'Ille et Vilaine (Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré) ont été prospectées. Ainsi, pas moins de douze espèces, sur les dix sept présentes en Bretagne, ont été recensées dans ces villes.

La pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) est la chauve-souris la plus répandue et la plus petite d'Europe. Très anthropophile elle est présente dans tous les milieux même fortement urbanisés. On peut l'observer sans problème, pendant les nuits d'été, chassant les petits insectes (moustiques, papillons nocturnes, ...) autour des éclairages publics. Elle s'installe aussi bien dans les vieilles bâtisses que dans les constructions récentes. La pipistrelle commune est notée dans toutes les villes et s'y reproduit régulièrement.

Espèces notées dans les grandes villes d'Ille et Vilaine

	Rennes	Saint-Malo	Fougères	Redon	Vitré
<i>Grand rhinolophe</i>	*	**	**		
<i>Petit rhinolophe</i>					*
<i>Grand murin</i>			**		
<i>Murin de Daubenton</i>	**		***	**	**
<i>Murin à moustaches</i>			***		***
<i>Murin de Natterer</i>			**		**
<i>Pipistrelle commune</i>	****	****	****	****	****
<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	**				
<i>Pipistrelle Nathusius</i>		*			
<i>Oreillard Gris</i>	***	***	***	***	***
<i>Oreillard Roux</i>					*

**** très commune *** commune ** peu commune * rare

Les espèces rencontrées régulièrement en milieu urbain.



P. Prigent

Les villes littorales accueillent le grand rhinolophe.

Les gîtes d'été les plus souvent utilisés par cette espèce sont les combles de bâtiments. Elle s'installe également derrière les volets, les lambrissages, dans les fissures de maçonnerie voire dans les caissons de stores. La pipistrelle commune est une des rares chauves-souris susceptibles de passer l'hiver dans les greniers, pour peu qu'ils soient bien isolés. Elle hiberne également dans les fentes de murs ou dans les caves.

La pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*) est légèrement plus grande que sa proche cousine et fréquente les mêmes gîtes. Toutefois cette espèce, plutôt méridionale, est beaucoup plus rare. Elle n'est connue que dans la ville de Rennes. J.-C. Beaucournu signale sa présence dans les bâtiments de la Faculté de Médecine. Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) mentionne la découverte de deux cadavres dans des orgues de la Cathédrale de Lisieux (Calvados).

L'oreillard gris (*Plecotus austriacus*), aisément reconnaissable, du fait de la grandeur de ses oreilles qui lui a donné son nom, est signalé dans la plupart des grandes villes d'Ille et Vilaine. Fréquentant les combles et les greniers, il utilise également les

fentes de murs ou de poutres et se cache derrière les volets. Cette chauve-souris sort tard dans la nuit et chasse autour des arbres et des éclairages publics.

La sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) est présente dans toutes les grandes villes bretonnes. Du fait de sa grande taille, elle s'installe de préférence dans les combles des greniers. En Bretagne, elle est signalée dans des églises, des hôpitaux, des lycées. Une colonie de reproduction est connue dans une cheminée d'aération de chaufferie d'une résidence de personnes âgées en Normandie. En hiver, elle recherche principalement les caves et les fissures de murs. Peu frileuse, la sérotine peut également passer l'hiver dans les greniers.

Les espèces occasionnelles en milieu urbain

Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) présent en 1956 dans le château des Ducs à Nantes est actuellement bien connu dans les villes littorales ; à Saint-Malo, il fréquente notamment en

hiver la Cité d'Aleth et il est occasionnellement observé dans un tunnel désaffecté du centre de Fougères. Une information signale sa présence dans la Cathédrale de Rennes.

Le murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), présent dans des villes comme Nantes et Rennes, chasse régulièrement les insectes sur les fleuves, les rivières ou les canaux. A Rennes, la Vilaine et le canal d'Ille et Rance sont ses terrains de chasse privilégiés. Le grand murin (*Myotis myotis*), signalé dans le château des Ducs à Nantes est également présent à Fougères. Il y fréquente le château et les remparts de la ville. Le murin à moustaches et le murin de Natterer (*Myotis mystacinus* et *M. nattereri*) hivernent régulièrement dans des villes moyennes comme Fougères et Vitré.

L'oreillard roux (*Plecotus auritus*), chauve-souris arboricole et plutôt forestière, n'est connu que dans la ville de Vitré. Il y gîte dans une tour du centre ville. Ce site accueille également le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Les risques

L'emploi généralisé des insecticides n'est pas sans effet sur les prédateurs d'insectes que sont les chauves-souris. La

toxicité due à une accumulation des produits insecticides au sommet d'une chaîne alimentaire a été maintes fois démontrée. Les traitements du bois destinés à protéger les charpentes contre les insectes ou les champignons peuvent être fatals à la reproduction des colonies.

Bien qu'elle soit interdite par la loi, la destruction directe est également encore trop souvent pratiquée. A l'origine de celle-ci, la répulsion et les préjugés envers ces animaux malheureusement trop méconnus.

Leur régime alimentaire, composé essentiellement d'insectes, en fait un allié pour l'homme et ses activités agricoles. De ce fait toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Toutefois, les effectifs de la plupart des dix sept espèces vivant en Bretagne sont en régression. Certaines d'entre elles pourraient même disparaître de notre région.

Favoriser la présence des chauves-souris en ville

En ville, les facteurs limitants sont le manque de nourriture et la pollution. Aussi, la diversité des peuplements y est plus réduite qu'à la campagne. Toutefois, la présence des chauves-souris peut-être maintenue dans les zones fortement urba-



P. Prigent

Les oreillards sont régulièrement présents dans les bâtiments.

nisées grâce à un certain nombre de petits aménagements.

- Les espaces verts, les parcs et les jardins doivent être maintenus voire développés dans les villes. L'exemple de Rennes est très intéressant. Les pénétrantes vertes comme les prairies Saint-Martin démontrent que la campagne peut-être présente en ville, avec son lot de fleurs et d'animaux sauvages. La présence d'un grand nombre d'insectes attire leurs prédateurs (oiseaux, chauves-souris, ...).
- Des aménagements sur les constructions neuves et la conservation des sites potentiels dans les monuments patrimoniaux sont à envisager.
- Le traitement des charpentes doit être limité à certains produits inoffensifs pour les chauves-souris. Les produits à base de Lindane et de Toxaphène sont à proscrire.
- La mise en place de nichoirs le long des bâtiments et des arbres doit être développée. Les chauves-souris ont maintes fois démontré leur capacité d'adaptation ainsi que leur intérêt non négligeable de consommateurs d'insectes.

Des moyens de protection

Le faible taux de fécondité, bien que partiellement compensé par une espérance de vie importante, rend les chauves-souris vulnérables. Leur survie en milieu urbain dépend des activités et des aménagements qui y sont effectués. Le château des Ducs à Nantes connu pour abriter en 1956 au moins neuf espèces de chauves-souris, est quasiment déserté actuellement.

Bien que ces petits mammifères volants posent parfois des problèmes de cohabitation avec l'homme dans certaines habitations, il est important de trouver des solutions et de garder une petite place pour ces animaux tellement utiles. Jean-François Noblet, dans « La maison nichoir » et Philippe Pénicaud, dans « Protéger les chauves-souris en milieu naturel ou bâti » apportent de nombreuses informations simples pour faciliter la présence des chauves-souris dans les bâtiments. ■

Bibliographie

- BEAUCOURNU J.-C. 1956 - La colonie de chiroptères du château des Ducs de Nantes, *Mammalia*, 20, 66-74.
- BERTHOUD G. 1986 - Protéger les chauves-souris dans les bâtiments, Centre de coordination

ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Genève 28 p.

CHOQUENE G.-L. 1991 - Contribution pour une meilleure connaissance des chauves-souris en Ille et Vilaine, SEPNEB section de Rennes, 37 p.

GEBHARD J. 1985 - Nos chauves-souris, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature (LSPN), Bâle, 56 p.

GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND 1988 - Les mammifères sauvages de Normandie, GMN, 63-103.

HAYNARD R. 1986 - Mammifères sauvages d'Europe, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 93-148.

MAYWALD A. et POTT B. 1989 - Les chauves-souris, les connaître, les protéger, Ulysse Editions, Turin 128 p.

NICOLAS N. 1988 - Les chauves-souris de Bretagne, Penn Ar Bed, 125, 53-73.

NICOLAS N. et PENICAUD P. 1993 - Les chauves-souris en Bretagne : premier bilan, Penn Ar Bed, 150, 38-44.

NOBLET J.-F. 1987 - Les chauves-souris, Atlas Visuel Payot, Lausanne, 64 p.

NOBLET J.-F. 1994 - La maison nichoir, hommes et bêtes, comment cohabiter, Terre Vivante, Mens, 128 p.

PAILLEY M. et P. 1991 - Atlas des mammifères sauvages du Maine et Loire, Mauges Nature, Angers, 41-75.

PENICAUD P. 1996 - Protéger les chauves-souris en milieu naturel ou bâti, Groupe Mammalogique Breton, 32 p.

SAINT-GIRONS M.-C. 1989 - Les mammifères en France, Sang de la Terre, Paris, 137-147.

SAINT-GIRONS M.-C., LODE T. et NICOLAU-GUILLAUMET P. 1988 - Atlas des mammifères terrestres de Loire-Atlantique, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, 23-41.

SCHOBER W. et GRIMMBERGER E. 1991 - Guide des chauves-souris d'Europe, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 223 p.

Atlas des mammifères sauvages de France 1984 - SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), 53-106.

VIGNON V. 1995 - Premières données sur les mammifères sauvages de la ville de Paris et des bois de Boulogne et de Vincennes, *Arvicola*, SFPEM, VII, 1, 19-25.

Remerciements à Jean-Claude Beaucournu, Jacques Ros, Nadine Nicolas, Philippe Pénicaud et Patrick Gaudu pour leurs informations et le travail qu'ils accomplissent sur les chauves-souris.

Cet article est dédié à notre regretté camarade Arnel Evanno, ardent défenseur des chauves-souris dans le pays de Lorient, décédé accidentellement le 9 avril 1995.

Guy-Luc CHOQUENE est le correspondant départemental chauves-souris en Ille et Vilaine pour la SEPNEB et la SFPEM